

22D04

LAC HUARD

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
 P-Eu écarté de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut du site d'extraction:
 O Ouvert sous conditions, O Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

Substance extraite:
 G Gravier, C Dolomie, U Autre
 S Sable de silice, I Inconnu, F Ferromanganésif, P Permanganate
 C Calcite, T Terre jaune, R Residu minier inertes, X Calcite
 E Pierre ponceuse, M Marbre, S Sable
 E Minerai de silice, N Terre noire, T Tourbe

Contrainte à l'activité minière:
 Terrain réservé à l'État ou soustrait au jachonnement, à la désignation sur carte
 de la réserve minière ou à l'exploitation minière par arrêté ministériel

Contrainte majeure:
 Périmètre urbanisé
 Terrain soustrait au jachonnement et à la désignation sur carte
 par arrêté ministériel
 Terrain faisant l'objet d'un renvoi au ministre
 Terrain incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure:
 Terrain où l'exercice d'activités minières est assujéti
 à des conditions et obligations déterminées par le ministre
 Terrain faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif:
 Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James:
 Terres de catégorie II
 Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini:
 Entente Piigonan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG):
 Nissanan de Bétiame, Essipik, Mashewish, Nutsukuan

Frontières:
 Frontière internationale
 Frontière interprovinciale
 Frontière Québec-Terre Neuve et Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclaration moyenne approximative
 au centre de la carte en 1998
 est de 18°21' ouest avec une
 variation annuelle déclinatoire de 2'07"

Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 19

48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée UTM, Zone 19

Echelle 1:50 000
 0 1000 2000 3000
 mètres

AVIS IMPORTANT
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de
 différents levés et ne doit jamais être utilisée au même titre qu'un
 plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation
 des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée
 qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie
 et des Ressources naturelles décline toute responsabilité
 pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit
 aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

